

Règlement **T**ournoi de **G**ironde **V**étérans (TGV 33)

Samedi 28 Mars 2026

Salle Nelson Mandela - Route de Bern - 33460 MACAU

Article 1 : Homologation

Le tournoi départemental vétérans est ouvert à tous les vétérans girondins licenciés « Compétition » ou « Loisir » à la Fédération Française de Tennis de Table.

Le tournoi vétérans est organisé et homologué par le Comité de Gironde.

Il se déroulera sur 16 tables, avec des balles PVC fournies par les joueurs.

La salle sera ouverte 1 heure avant le début des compétitions.

Le prix d'engagement au tournoi est fixé à 10 €.

Une remise de récompenses est prévue à la fin du tournoi (coupes et médailles).

Le club de Macau tiendra une buvette tout au long de la journée.

Le tournoi sera suivi par un apéritif dînatoire convivial, offert par le Comité de Gironde.

Article 2 : Arbitrage

Le juge-arbitre du tournoi sera Warhel OBEYD.

L'arbitrage des parties est assuré par les joueurs.

Article 3 : Pointage et comportement sportif

Chaque participant devra pointer dès son arrivée. Fin de pointage 30 mn avant le début du tableau.

Tout retard non prévenu entraînera le forfait. Celui-ci sera prononcé après 3 appels du joueur.

Les joueurs doivent se présenter à l'aire de jeu en tenue sportive. Les chaussures de sport sont obligatoires dans l'aire de jeu.

Article 4 : Tableaux

Tableaux	Catégories	Fin pointage	Début tableau
<u>Tableaux MESSIEURS</u>			
A	Vétérans 40 & 45 - Licence « Compétition »	9h00	9h30
B	Vétérans 50 & 55 - Licence « Compétition »	10h00	10h30
C	Vétérans 60 & 65 - Licence « Compétition »	11h00	11h30
D	Vétérans 70, 75, 80, 85 & 90 - Licence « Compétition »	11h00	11h30
E	Vétérans 40, 45, 50 & 55 - Licence « Loisir »	12h00	12h30
F	Vétérans 60, 65, 70, 75, 80, 85 & 90 - Licence « Loisir »	12h00	12h30
<u>Tableaux DAMES</u>			
G	Vétérans 40, 45, 50 & 55 - Licence « Compétition »	13h00	13h30
H	Vétérans 60, 65, 70, 75, 80, 85 & 90 - Licence « Compétition »	13h00	13h30
I	Toutes les catégories Vétérans - Licence « Loisir »	13h00	13h30
<u>Tableau DOUBLES</u>			
J	Doubles Toutes catégories	14h00	14h30

✓ Spécificités du tableau de doubles

- Seuls les joueurs inscrits en simple peuvent participer au tableau de doubles
- Inscriptions gratuites, enregistrées le jour du tournoi
- Tableau à élimination directe
- Les doubles peuvent être mixtes, constitués de joueurs de clubs différents, et sans distinction de catégorie d'âge ou de type de licence (Compétition, Loisir).

Article 5 : Déroulement du tournoi

Le tirage au sort sera effectué 30 mn avant le début de chaque tableau, uniquement pour les joueurs ayant pointé.

En fonction du nombre d'inscriptions dans chaque tableau, et afin de garder un intérêt au tournoi :

- . Deux tableaux ou plus pourront être fusionnés, si le nombre de participants est trop faible
- . Un tableau pourra être scindé en deux, en cas d'un nombre important de participants.

Les participants ne peuvent jouer que dans leur catégorie.

Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 (ou 4). Les deux premiers sortent en tableau à élimination directe, les 3ème (et 4ème) en tableau consolante à élimination directe.

Toutes les rencontres se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 6 : Responsabilité, droit à l'image et Règlement FFTT

Le Comité de Gironde et le club de Macau déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans la salle.

Tout joueur ou accompagnateur participant au Tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi.

La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

Les résultats des rencontres seront pris en compte dans le classement FFTT des participants, avec un coefficient de 0,5.

Le juge-arbitre désigné est seul décisionnaire en cas de difficulté, dans le respect des règlements de la FFTT.

Article 7 : Inscriptions

Les inscriptions pour les tableaux de simple seront réalisées sur le site internet du comité de Gironde (via le lien : <https://www.cd33tt.fr/>, Onglet « Compétitions / Vétérans »).

Des renseignements peuvent être demandés à Nadine NURDIN, par téléphone (06 88 92 86 05) ou par mail (nadine.nurdin@sfr.fr).

Le paiement sera effectué lors du pointage, en espèces ou par chèque (à l'ordre du CD33TT).

Remarque : lors de votre inscription, n'oubliez pas de préciser si vous resterez pour l'apéritif dînatoire offert par le Comité de Gironde.

Article 8 : Récompenses

✓ Pour les joueurs

En fin de tournoi, un podium aura lieu pour chaque tableau, avec la remise d'une coupe au vainqueur et d'une médaille pour le finaliste et les demi-finalistes.

✓ Challenge à destination des clubs

Un challenge récompensera le club ayant le plus de joueurs inscrits (en cas d'égalité, les clubs seront départagés en fonction des résultats obtenus lors du tournoi).

Une coupe sera remise au club remportant ce challenge.